

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 juillet 2016

Plan national de numérotation : un préfixe (07) supplémentaire pour la téléphonie mobile

L'Agence nationale de réglementation des télécommunications, en concertation avec les trois opérateurs mobiles, affecte un préfixe (07) supplémentaire pour les besoins de la téléphonie mobile. Ainsi, les clients pourront disposer de nouveaux numéros d'appel mobiles commencent par «07» et sous la forme (07AB xxxxxx).

Cette décision fait suite à l'important développement des parcs de la téléphonie mobile (plus de 42 millions d'abonnés à fin mars 2016). Les nouveaux blocs de numéros mis à disposition des trois opérateurs (Itissalat Al-Maghrib, Médi Telecom et Wana Corporate) devraient leur permettre de planifier l'évolution de leurs parcs respectifs.

Ainsi, à partir du 07 août 2016, les trois opérateurs mobiles pourront affecter des numéros à leurs clients commençant par le «07» pour leurs abonnements aux réseaux mobiles (2G, 3G et 4G).

L'ouverture de ce nouveau préfixe ne nécessitera pas, d'intervention chez les clients au niveau de leurs terminaux, ni de mise à jour au niveau des applications installées sur leurs smartphones. Il n'y aura aucun frais pour les clients.

Mis à part l'ouverture du nouveau préfixe «07», le plan de numérotation national* déployé en mars 2009, reste inchangé.

* Disponible sur le site Web de l'ANRT.